

## **68<sup>e</sup> Conférence Générale de l'AIEA**

Déclaration de M. François JACQ,  
Administrateur général du CEA

(Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)

Chef de la délégation française

Version courte à prononcer en

7 minutes

Monsieur le Président,

1. Recevez tout d'abord les félicitations de ma délégation pour votre élection à la présidence de cette soixante-huitième Conférence générale.
2. La délégation française s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne, et souhaite ajouter quelques considérations à titre national. J'insisterai ici sur quelques faits saillants, la version intégrale de cette déclaration nationale étant disponible en ligne.

### **Situation en Ukraine**

3. La France déplore que cette Conférence générale se tienne, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, dans un contexte où un pays européen souverain a été attaqué par la Fédération de Russie, membre de cette organisation, en violation de la Charte des Nations Unies.
4. La France rappelle son soutien indéfectible à l'Ukraine dans son combat pour recouvrer son intégrité territoriale. Outre la tragédie humaine et les dégâts matériels que cette guerre occasionne, la France demeure extrêmement préoccupée par la sûreté des installations nucléaires ukrainiennes, en particulier celle de la centrale nucléaire de Zaporijjia.
5. La Russie porte seule la responsabilité de cette situation, elle doit mettre fin sans délai à son occupation de la centrale et en restituer le contrôle plein et entier aux autorités ukrainiennes. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques dont la centrale a fait l'objet à plusieurs reprises cette année.
6. La France salue la mobilisation de l'Agence et de son Directeur général en Ukraine malgré les risques encourus par son personnel et déplore le fait que la Fédération de Russie ne se conforme toujours pas à la résolution du Conseil des Gouverneurs de mars 2022. Nous appelons cette dernière à retirer sans condition toutes ses forces armées de l'ensemble du territoire de l'Ukraine.

## Iran – JCPoA et garanties

7. Au titre de la lutte contre la prolifération, je rappelle que la France est engagée depuis plusieurs années avec le Royaume-Uni, l'Allemagne, et les États-Unis dans les efforts visant à rétablir le respect par l'Iran de ses engagements au titre du PAGC (JCPoA). La France regrette que l'Iran ait refusé plusieurs occasions diplomatiques de revenir à l'accord, en maintenant des exigences qu'il savait inacceptables.
8. L'Iran poursuit en effet, depuis plus de cinq ans, une escalade de son programme nucléaire, sans justification civile crédible. La découverte, lors d'une inspection de l'AIEA en janvier 2023, de particules d'uranium enrichi à 83,7%, proche de la teneur de 90% généralement considérée comme permettant de fabriquer une arme, illustre la gravité de cette situation.
9. L'Iran a également substantiellement réduit sa coopération avec l'AIEA. La France condamne à cet égard la révocation par l'Iran en 2023 des accréditations de plusieurs inspecteurs expérimentés de l'Agence. Il s'agit d'une tentative manifeste d'empêcher l'Agence d'exercer son mandat en matière de garanties.
10. L'Iran n'a par ailleurs toujours pas fourni d'explications crédibles dans l'enquête concernant la découverte par l'AIEA de matières nucléaires sur plusieurs sites non déclarés au titre de son accord de garanties.
11. La France exprime également sa préoccupation quant à l'écart de matière constaté par l'Agence lors des opérations de dissolution d'uranium métal réalisées à Ispahan en 2022. Une étude approfondie est indispensable pour s'assurer de l'absence, à l'heure actuelle, de matières et d'activités non déclarées sur le sol iranien.
12. La France appelle ainsi l'Iran à mettre en œuvre pleinement et sans délai ses engagements pris auprès de l'AIEA dans le cadre de la déclaration agréée le 4 mars 2023, ainsi que l'ensemble de ses obligations au titre de son accord de garanties généralisées.

## **Corée du Nord**

13. Toujours concernant la prolifération nucléaire, la RPDC a continué de développer ses programmes nucléaire et balistique au mépris de ses obligations internationales.
14. Les six essais nucléaires réalisés depuis 2006 constituent des violations manifestes des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, une atteinte à l'intégrité du régime de non-prolifération et une grave menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales.
15. Nous avons noté avec préoccupation dans le rapport annuel du Directeur général, la possible mise en service récente du réacteur à eau légère à Yongbyon, dont la contribution au programme nucléaire militaire ne peut être exclue, ainsi que le maintien en état opérationnel du site d'essai de Punggye-Ri, prêt à accueillir un 7<sup>ème</sup> essai nucléaire.
16. Mon pays exhorte la RPDC à s'abstenir de tout nouvel essai nucléaire, à abandonner immédiatement toutes les armes nucléaires de façon complète, vérifiable et irréversible, ainsi qu'à revenir à ses engagements au titre du TNP.

## **Apport indispensable du nucléaire à la transition énergétique durable**

Monsieur le Président,

17. Les multiples indicateurs du réchauffement climatique nous pressent d'engager une transition énergétique durable et décarbonée. Dans ce contexte, la France continue de défendre la place du nucléaire auprès des énergies renouvelables pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.
18. Au niveau national, cette position se traduit par la préparation d'un programme ambitieux de relance de la filière nucléaire, comprenant la construction d'au moins 6 nouveaux réacteurs nucléaires et la poursuite du fonctionnement des réacteurs nucléaires existants.

19. Elle se traduit aussi par l'accent mis sur l'innovation et le développement des technologies de SMR et d'AMR à travers un financement public de 1 milliard d'euros.
20. Par ailleurs, nous nous réjouissons qu'un nombre croissant de pays partage notre approche et identifie le fort potentiel de l'énergie nucléaire. En particulier, la France se félicite de la signature lors de la COP28 d'une déclaration commune endossée par 25 pays reconnaissant la nécessité de tripler les capacités mondiales d'énergie nucléaire d'ici 2050.

### **Sûreté et sécurité nucléaires**

21. La France soutient l'Agence dans sa démarche de promotion de la sûreté et de la sécurité nucléaires, notamment concernant l'universalisation des instruments juridiques internationaux, et l'encourage à poursuivre ses activités relatives à la sûreté des réacteurs innovants.
22. Nous remercions l'AIEA pour l'organisation de la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire en mai dernier. Nous déplorons toutefois qu'il n'ait pas été possible d'adopter une déclaration commune en raison de l'opposition d'un seul État-membre.
23. En conclusion, ma délégation encourage vivement l'Agence à poursuivre son action pour le développement d'une énergie nucléaire répondant aux meilleurs standards de sûreté, de sécurité et de non-prolifération et à promouvoir ses atouts dans les forums internationaux de haut niveau sur le climat et l'énergie.
24. La France continuera de soutenir de telles initiatives et se tient également prête à faire bénéficier de son expertise les États qui font le choix de l'énergie nucléaire.

Monsieur le Président, je vous remercie.

